

APPROBATION n° 19 - 450 du 20 septembre 2019

- Société : **VERALLIA**

- de l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris de la totalité des actions ordinaires composant le capital social de la société Verallia après réalisation des opérations de réorganisation concomitantes à ladite admission ;
- du placement, dans le cadre d'une offre à prix ouvert auprès du public en France et d'un placement global auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France, d'un nombre maximum de 34 377 363 actions ordinaires (soit environ 911 millions d'euros sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix) cédées par (i) Horizon Parent Holdings Sàrl, une société détenue à hauteur de 90 % par AIF VIII Euro Leverage, L.P., un fonds d'investissements géré par un affilié d'Apollo Global Management, Inc., et à hauteur de 10 % par Bpifrance Participations (« Horizon Parent Holdings »), (ii) certains cadres et dirigeants du Groupe ainsi que (iii) certains co-investisseurs et, ensemble avec Horizon Parent Holdings et les Managers, les « Actionnaires Cédants » ;
- et du placement d'un nombre maximum de 3 373 585 actions ordinaires supplémentaires cédées par Horizon Parent Holdings en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix).

NOTA

Le prospectus est composé :

- du document d'enregistrement approuvé par l'AMF le 4 septembre 2019 sous le n° I. 19-031,
- de la présente note d'opération, et
- du résumé du prospectus.